

"La DSN et vous"

Votre situation au 1er Trimestre 2017	2ème trimestre 2017	3ème trimestre 2017	4ème trimestre 2017	2018
<p>Vous avez déposé votre DSN et vous n'avez pas fait de Déclaration trimestrielle de Salaires</p>	<p>Vous déposez votre DSN <i>en prenant bien garde de paramétrer correctement votre logiciel de paie pour l'ensemble des cotisations légales et conventionnelles</i></p>			<p>Vous déposez votre DSN</p>
<p>Vous avez déposé votre DSN et vous avez effectué une Déclaration trimestrielle de Salaires</p>	<p>Vous déposez votre DSN et vous effectuez votre déclaration trimestrielle de salaires <i>ce qui vous permettra de mettre à profit le paramétrage correct de votre logiciel de paie</i></p>	<p>Vous déposez votre DSN et Vous ne faites plus de déclaration trimestrielle de salaires <i>en prenant bien garde de paramétrer correctement votre logiciel de paie pour l'ensemble des cotisations légales et conventionnelles</i></p>		
<p>Vous n'avez pas déposé de DSN et vous avez effectué une Déclaration Trimestrielle de Salaires</p>	<p>Vous déposez votre DSN et vous effectuez votre déclaration trimestrielle de salaires <i>ce qui vous permettra de mettre à profit le paramétrage correct de votre logiciel de paie</i></p>	<p>Vous déposez votre DSN et vous ne faites plus de déclaration trimestrielle de salaires <i>en prenant bien garde de paramétrer correctement votre logiciel de paie pour l'ensemble des cotisations légales et conventionnelles</i></p>		

"La DSN et vous"

Votre situation au 1er Trimestre 2017	2ème trimestre 2017	3ème trimestre 2017	4ème trimestre 2017	2018
<p>Vous employez des salariés déclarés hors TESA (CDI,CDD,,,,) et vous employez également des salariés CDD < 3 mois pour lesquels vous utilisez le TESA web actuel</p>				
<p>Vous avez un effectif d'au plus 20 salariés en CDI et vous souhaitez opter pour le nouveau TESA en 2018 pour <u>l'ensemble</u> de vos salariés</p> <p>IMPORTANT: il faut vous inscrire sur www.msa-picardie.fr rubrique DSN pour opter pour cet outil</p>	<p>Vous restez sur l'appel chiffré c'est-à-dire que vous continuez d'adresser vos déclarations trimestrielles de salaires pour vos salariés déclarés hors TESA</p> <p style="text-align: center;"><u>et</u></p> <p>vous continuez à utiliser le TESA web actuel pour vos CDD de moins de 3 mois</p>			<p>Vous utilisez le nouveau TESA pour l'ensemble de vos salariés au 1er janvier 2018</p>
<p>Vous avez un effectif supérieur à 20 salariés en CDI et des CDD d'une durée inférieure ou égale à 119 jours par an, vous pouvez opter pour le nouveau TESA 2018 afin de gérer ces CDD</p> <p>IMPORTANT: il faut vous inscrire sur www.msa-picardie.fr rubrique DSN pour opter pour cet outil</p>	<p>Vous restez sur l'appel chiffré c'est-à-dire que vous continuez d'adresser vos déclarations trimestrielles de salaires pour vos salariés déclarés hors TESA</p> <p style="text-align: center;"><u>et</u></p> <p>vous continuez à utiliser le TESA web actuel pour vos CDD de moins de 3 mois</p> <p style="text-align: center;">ou</p> <p>vous déposez votre DSN pour l'ensemble de vos salariés (car mixité TESA / DSN impossible sur le 2ème trimestre)</p>	<p>Vous déposez votre DSN</p> <p style="color: red; text-align: center;"><i>en prenant bien garde de paramétrer correctement votre logiciel de paie pour l'ensemble des cotisations légales et conventionnelles</i></p> <p style="text-align: center;"><u>et</u></p> <p>Vous ne faites plus de déclaration de salaires</p> <p style="text-align: center;"><u>et</u></p> <p>vous continuez à utiliser le TESA web actuel pour vos CDD de moins de 3 mois</p>	<p>Vous déposez votre Dépôt DSN</p> <p style="text-align: center;"><u>et</u></p> <p>Vous utilisez le nouveau TESA pour les CDD inférieure ou égale à 119 jours par an</p>	

"La DSN et vous"

Votre situation au 1er Trimestre 2017	2 ^{ème} trimestre 2017	3 ^{ème} trimestre 2017	4 ^{ème} trimestre 2017	2018
<p data-bbox="159 762 663 829">Vous n'employez que des salariés CDD < 3 mois</p> <p data-bbox="159 869 663 968">IMPORTANT: il faut vous inscrire sur www.msa-picardie.fr rubrique DSN pour opter pour cet outil</p>	<p data-bbox="719 850 1720 879">Vous utilisez le TESA web actuel (déclaration embauche et Bulletin de salaires)</p>			<p data-bbox="1774 818 2087 914">Vous utilisez le nouvel TESA au 1er janvier 2018</p>